

Réouverture du centre municipal de vaccination à partir du 20 mai

Le centre municipal de vaccination reprend son activité à partir du mercredi 20 mai.

En raison du contexte de crise sanitaire liée au Covid-19, une séance par semaine sera proposée, le mercredi matin, sur rendez-vous uniquement pour les vaccinations usuelles (diphtérie, tétanos, poliomyélite, rougeole-oreillon-rubéole, hépatite B, papillomavirus humain).

Les vaccinations dits du voyageur seront assurées uniquement pour des motifs professionnels, sur justificatif de l'employeur mentionnant la date de départ et la destination.

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous : 05 55 45 49 00.